

## Nigéria

Des lecteurs se sont étonnés de trouver dans notre revue (n° p. ) « *Nigeria* » à l'anglaise, sans accent. Nos correcteurs (peut-être à regret) n'ont fait que suivre le dictionnaire. Nous avons donc demandé à notre spécialiste de ces questions, Ange Bizet, de faire le point.

La rédaction

-----

Il est surprenant que des défenseurs de la langue française aient cru voir un péril dans la mini réformette des rectifications orthographiques de 1990 éliminant quelques exceptions injustifiées et procédant à quelques régularisations (la modification de quelques accents avait alors provoqué une levée de boucliers largement relayée par les médias), alors que personne n'avait réagi à une réforme radicale qui, pour les noms géographiques, avait été imposée contre l'usage et en contravention avec le système.

Au nom du « vrai nom », pour une unification internationale niant la spécificité de chaque langue (effet de la mondialisation en marche avant la lettre), les dictionnaires, qui prétendent pourtant enregistrer l'usage, ont, comme norme, substitué aux formes françaises, des noms étrangers, ignorant que le nom ne dépend pas de la chose mais de la langue dans laquelle on s'exprime.

L'usage de la forme française reste largement répandu. La requête sur Google [Nigéria –Nigeria] donne presque deux millions de pages francophones comportant exclusivement *Nigéria*. Il faut y ajouter celles, innombrables, sur lesquelles figurent les deux formes (parce que bilingues ou incluant une citation ou une adresse en anglais), sans compter avec la croyance erronée selon laquelle on ne devrait pas accentuer les majuscules. [Libéria –Liberia] donne des résultats similaires.

Pour ceux que l'argument d'autorité rassure, sachez qu'à l'ONU, *Nigéria* est la seule forme enregistrée pour le français, et que la nomenclature de la Commission nationale de toponymie et la liste officielle du ministère des affaires étrangères ont rétabli l'accentuation régulière pour les noms de pays. Alors, écrivons normalement, *Nigéria*, *Libéria*, *Vénézuéla*, *Guatémala*... comme on écrit *vénézuélien*, *guatémaltèque*..., et les dictionnaires suivront.

Jamais la norme n'a imposé, par exemple, *Yémen* sans accent. La raison en est que le nom originel s'écrit en arabe dans un autre alphabet ; *Venezuela* serait espagnol, donc sans accent. Mais quel est donc le nom français de ce pays ? Quelle est cette règle absurde selon laquelle on doit d'abord savoir écrire le nom dans la langue officielle locale, avant de pouvoir l'orthographier dans notre propre langue, sans accent s'il se compose des mêmes lettres ?

De même qu'on écrit *Panama* et non *Panamá*, parce que cet accent sur le *á* ne correspond à rien dans le système français, écrivons les accents sur les *e* où ils sont indispensables.

Ange Bizet

Alors, écrivons normalement,  
Nigéria, Libéria, Vénézuéla, Guatémala...

Mots clés : orthographe, accents, toponymie, politonymie, exonymie.

Défense de la langue française n° 225 juillet-aout-septembre 2007 pp. 24-25  
<http://www.langue-francaise.org/dlf225.pdf>